

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**5EME Réunion de 2015**

**Séance du lundi 29 juin 2015**

CD20150629\_31  
id. 1863

*L'an deux mille quinze le vingt neuf juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

**PROJET DE PÔLE DE COMPÉTENCES EN IMPRESSION 3 D  
À MONTAUBAN**

---

Lors de la signature du **Contrat de Site Universitaire de Tarn-et-Garonne** le Conseil Départemental a décidé d'engager une étude afin d'améliorer les liens entre le monde universitaire et les entreprises du Tarn-et-Garonne.

Cette démarche, lancée en septembre 2013, s'inscrit dans l'axe 3 du Contrat de Site. Elle a été financée à parité par la Région Midi Pyrénées et le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne (50/50). Coordonnée par l'Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne et confiée au bureau d'études CAPITAL HIGH TECH, elle a permis :

- **d'organiser une concertation avec les entreprises et les universités** afin de définir par filière les projets à mettre en œuvre,
- **d'évaluer les besoins en formation supérieure** qu'expriment les entreprises et auxquels pourraient répondre les universités,
- **d'examiner les outils et plates-formes technologiques existantes** dans le Département,
- de **construire une stratégie territoriale** sur le développement des liens entre les établissements d'enseignements supérieurs, les centres de recherche et le monde économique tarn-et-garonnais.

**Plus de 100 entreprises ont pris part à la concertation** et ont ainsi pu proposer des actions concrètes de nature à améliorer leurs liens avec les acteurs du monde universitaire.

A travers ce rapport, je vous propose, après avoir rappelé les préconisations du cabinet Capital High Tech, d'avancer dans la **constitution d'un pôle de compétences en impression 3D à Montauban.**

## **I – PRÉCONISATION DU BUREAU D'ÉTUDE CAPITAL HIGH TECH :**

Vous trouverez en annexe le rapport du Cabinet CAPITAL HIGH TECH qui peut être synthétisé autour des propositions suivantes :

- **Créer un centre de ressources sur l'innovation (CRI) :**

Ce centre offrirait principalement des services pour **faire la promotion** des compétences, des moyens et des innovations du département mais aussi **stimuler les relations** entre acteurs du monde économique, plates-formes et laboratoires de la Région.

En plus de favoriser l'émergence de nouveaux projets, ce centre permettrait d'identifier les thématiques de recherche dans les entreprises, de constituer des « groupes projets collaboratifs » et de mettre en place, en lien avec les pôles de compétitivité, l'ingénierie financière indispensable au lancement des projets.

Pour finir, ce centre permettrait d'organiser l'accueil des étudiants et des chercheurs sur le département.

- **Développer l'innovation par la formation :**

Il s'agit ici de développer une offre de formation de nature à stimuler l'innovation chez les étudiants et les chefs d'entreprise. Cela passe par le

**développement d'une formation à l'innovation** (méthode, outils destinés à formaliser une innovation, ...) mais aussi par la mise en place de **nouvelles formations en lien avec des thématiques filières** et le développement de moyens de recherche dédiés à ces mêmes filières.

- **Engager des actions de sensibilisation à l'innovation :**

A ce titre, il est notamment envisagé d'organiser une journée « Tech Day » en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées et le CEA Tech. Cette journée permettra au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives) de présenter aux entrepreneurs de Tarn-et-Garonne, et même au delà, un panel de technologies innovantes auquel ils pourraient accéder s'ils acceptaient de travailler avec ce centre de recherche.

De telles journées technologiques sont importantes si nous voulons affirmer le potentiel innovant du Tarn-et-Garonne et positionner notre territoire comme un lieu dynamique et tourné vers l'avenir.

- **Accompagner le développement des plates-formes d'innovation :**

Il s'agit ici de mobiliser des moyens pour faire monter en gamme la plate-forme d'innovation **MICROPACC**, de doter la plate-forme **Couleur Design Matériaux de l'IUP Arts Appliqués (PI-CDM)** d'un espace autonome (150 m<sup>2</sup> environ). Je vous précise que l'IUP Arts Appliqués s'est vu octroyer une subvention de 200 000 € pour développer cette plate-forme dès l'exercice 2015 (subvention CPER).

Il s'agit aussi d'avancer dans la mise en œuvre d'un plateau technique dédié aux activités logistiques. Il permettra à la fois d'assurer la formation des salariés et des demandeurs d'emplois qui souhaitent travailler dans le secteur logistique, mais aussi d'offrir aux entreprises de Grand Sud Logistique, un lieu d'expérimentation où elles pourront tester, en réel, de nouvelles techniques liées à leurs métiers.

Pour finir s'agissant du secteur aéronautique, nous aurons à accompagner en lien avec le pôle de compétitivité Aérospace Vallée, la transition des entreprises d'une activité conventionnelle (usinage) à une activité nouvelle (fabrication additive – Impression 3 D).

## **II – CREATION D'UN PÔLE DE COMPÉTENCES EN IMPRESSION 3D À MONTAUBAN :**

S'agissant de l'impression 3D, une société spécialisée dans ce domaine vient d'être créée à Montauban pour proposer aux donneurs d'ordres aéronautiques une solution lorsque ces derniers souhaitent utiliser cette technologie.

Il s'agit de la société PRISMADD qui associe les sociétés FARELLA (usinage haute précision pour l'aéronautique), CREATIX 3 D (concepteur et fabricant imprimante 3D) et RHONATEC STEEL CENTER (fournisseur métaux et poudres).

Comparativement aux moyens d'usinage conventionnels qui partent d'un bloc de métal et qui génèrent des copeaux, les technologies d'impression 3D utilisent des poudres de métal qui sont fusionnées par laser.

Il s'agit là d'une rupture technologique majeure pour les entreprises aéronautiques du Tarn-et-Garonne. Il est donc important de les accompagner dans l'appropriation des nouveaux outils d'impression 3D.

Pour ce faire, dans la continuité des travaux réalisés par le cabinet CAPITAL HIGH TECH, je vous propose aujourd'hui de lancer, en partenariat avec la Région, une étude pour structurer un « pôle Impression 3D » à Montauban.

Ce pôle de compétences permettrait :

- d'une part de **s'assurer que les entreprises du territoire pourront accéder à cette technologie,**
- d'autre part que **les besoins en recrutement des entreprises trouveront une réponse locale** à travers la mise en place de formations professionnalisantes.

L'enjeu est de taille pour le Tarn-et-Garonne puisqu'un tel pôle de compétences en Impression 3D, **unique au niveau national**, permettrait de disposer sur le territoire de formations très innovantes en lien avec l'université Paul Sabatier et le Lycée Bourdelle, mais aussi de moyens industriels mutualisés au profit d'entreprises du territoire.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission développement économique, emploi,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Rappelle les préconisations suivantes du bureau d'étude capital high tech destinées à améliorer les liens entre le monde universitaire et les entreprises de Tarn-et-Garonne, démarche lancée en septembre 2013 s'inscrivant dans l'axe 3 du Contrat de site universitaire :
  - créer un centre de ressources sur l'innovation (CRI),
  - développer l'innovation par la formation, engager des actions de sensibilisation à l'innovation ,
  - accompagner le développement des plates-formes d'innovation,
- Décide, dans la continuité des travaux réalisés par le Cabinet High Tech, de lancer en partenariat avec la Région à hauteur de 50 %, une étude pour structurer « un pôle impression 3D » à Montauban qui permettra :
  - d'une part de s'assurer que les entreprises du territoire pourront accéder à cette technologie,
  - d'autre part que les besoins en recrutement des entreprises trouveront une réponse locale à travers la mise en place de formations professionnalisantes.
- Adopte à cet effet l'inscription sur la ligne budgétaire 6171 – 91 FIEF d'une autorisation d'engagement de 30 000 € afin de lancer cette démarche ;
- Précise que cette étude fait l'objet d'une demande de cofinancement auprès de la Région à hauteur de 50 % ;
- Valide le cahier des charges de cette opération tel qu'annexé ;
- Entérine la modification du cahier des charges (p 4 - paragraphe III "Gouvernance") demandée par la Commission des finances.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC